

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

LA FFTNL SE RÉJOUIT DE L'OUVERTURE D'UNE DEUXIÈME ÉCOLE FRANCOPHONE À ST-JEAN

St-Jean, le 25 mai 2017 – La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador ([FFTNL](#)) se réjouit de l'annonce faite hier par le Conseil scolaire francophone provincial (CSFP) de l'ouverture d'une seconde école francophone à St-Jean de Terre-Neuve.

L'entente proposée par le ministère de l'Éducation et acceptée à l'unanimité par le Conseil d'administration du CSFP, pour la création d'une nouvelle école francophone temporaire dans l'édifice Holly Cross Junior High pour les cinq prochaines années, est en effet une avancée très significative pour le développement de notre communauté.

Ce transfert des élèves de la 7^e à la 12^e année, dès septembre prochain, ne pourra que contribuer positivement au travail du CSFP pour la rétention de nos élèves, un phénomène récurrent et très problématique de notre système scolaire dans la région de St-Jean depuis de nombreuses années. En effet, cet édifice correspond beaucoup mieux aux besoins d'élèves du secondaire que ce dont ils disposent aujourd'hui, avec en particulier des salles de classe en nombre suffisant, un gymnase aux dimensions normalisées, des laboratoires, une salle de musique, des ateliers, etc.

L'ouverture de cette nouvelle école va également permettre d'améliorer enfin la situation de l'École des Grands-Vents, dont la surpopulation est un fait depuis 2010.

« Je félicite sincèrement les membres du Conseil d'administration du CSFP pour le leadership dont ils ont fait preuve dans ce dossier, et d'avoir pris une décision qui va assurément servir l'intérêt général de notre communauté. » souligne Cyrilda Poirier, présidente de la FFTNL avant d'ajouter *« C'est une avancée significative qui sera opérationnelle dès la prochaine rentrée scolaire, et qui bénéficiera immédiatement à l'éducation et à l'identité culturelle des élèves. »*

La FFTNL rappelle que le dossier de l'éducation francophone dans notre province est une de ses principales préoccupations du moment, et souligne qu'il reste de nombreux dossiers sur lesquels elle continuera d'œuvrer, en collaboration avec ses partenaires communautaires et institutionnels. Ces dossiers incluent notamment les besoins en infrastructures scolaires, toujours d'actualité dans d'autres régions, ainsi que dans l'obtention par le CSFP des financements adéquats afin qu'il puisse dispenser les programmes auxquels nous avons constitutionnellement le droit.

- 30 -

Créée en 1973, la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) est un organisme provincial voué à la protection et à la promotion des intérêts et des droits linguistiques de la communauté francophone et acadienne de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Renseignements : Gaël Corbiveau, directeur général
Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
Téléphone : (709) 722-0628
Courriel : dg@fftnl.ca
Site internet : www.francotnl.ca